

**DRAGAGE D'ENTRETIEN
DE LA MARINA DE SAUREL**

AVIS DE PROJET

Présenté au :
Ministre de l'Environnement du Québec
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec)

Présenté par :
Marina de Saurel inc.
155, chemin Sainte-Anne
Sorel-Tracy (Québec) J3P 1J6

Préparé par :



enviram
Groupe-conseil

1990, rue Jean-Talon nord, bureau 225
Sainte-Foy (Québec) G1N 4K8
Tél.: (418) 682-3449 Fax : (418) 682-5562
enviram@globetrotter.net

OCTOBRE 2002

TABLE DES MATIÈRES

Liste des figures

	Page
1 Le promoteur du projet.....	1
2 Le consultant mandaté par le promoteur	1
3 Le titre du projet.....	2
4 Objectifs et justification du projet	2
5 Localisation du projet	3
6 Propriété des terrains	3
7 Description du projet et de ses variantes	3
8 Composantes du milieu et principales contraintes à la réalisation du projet	4
9 Principaux impacts appréhendés	5
10 Calendrier de réalisation du projet	6
11 Phases ultérieures et projets connexes	6
12 Modalités de consultation du public	6

LISTE DES FIGURES

- Figure 1 Plan de localisation de la Marina de Saurel
- Figure 2 Plan de l'aire de dragage du Parc nautique
- Figure 3 Plan de l'aire de dragage de la Marina Beaudry

A l'usage du ministère de l'Environnement

Date de réception

Numéro de dossier

1 LE PROMOTEUR DU PROJET

L'initiateur du projet est

MARINA DE SAUREL INC.
155, chemin de Sainte-Anne
Sorel-Tracy (Québec) J3P 1J6

Téléphone (450) 742-9056
Télécopieur (450) 742-1815

Responsable du projet: **Pierre-Paul Dupré**

2 LE CONSULTANT MANDATÉ PAR LE PROMOTEUR

L'étude d'impacts sur l'environnement sera réalisée par la firme

LE GROUPE-CONSEIL ENVIRAM
1990, rue Jean-Talon Nord, bureau 225
Sainte-Foy (Québec) G1N 4K8

Téléphone (418) 682-3449
Télécopieur (418) 682-5562
Courriel enviram@globetrotter.net

Responsable du projet: **Christian Côté**, biologiste et urbaniste



Dragage d'entretien de la Marina de Saurel.

La région de Sorel-Tracy est un point névralgique du réseau de navigation de plaisance dans le nord-est de l'Amérique du Nord. Elle se situe à la jonction des deux principales voies de navigation de plaisance du Québec que sont le fleuve Saint-Laurent et la rivière Richelieu.

Du fait de sa localisation par rapport aux populaires circuits Kingston-Québec et Lac-Champlain-Sorel, la marina de Sorel-Tracy (Marina de Saurel inc.) est très achalandée. De fait, elle est celle qui offre le plus de places à quai au Québec, soit environ 580 places. Cependant, la marina fait face à une baisse de son achalandage qui est causée par son envasement qui rend des places à quai inutilisables.

Dans l'optique du développement du réseau nautique québécois et du développement de l'écotourisme au lac Saint-Pierre, cette situation pose problème. Il faut plutôt envisager une amélioration de l'état de la marina pour tendre vers l'atteinte de ces objectifs de développement régional et provincial.

En raison du régime sédimentologique naturel et des phénomènes de sédimentation et de remise en suspension provoqués par la navigation, l'accostage et le mouvement des hélices, les aires d'approches et les emplacements à quais ont tendance à s'envaser.

Il est donc nécessaire de procéder à des dragages pour éliminer l'ensablement qui se produit dans les aires d'approches et le long des quais afin de permettre aux embarcations d'accoster en toute sécurité.

Compte tenu que le dragage est une activité qui doit être renouvelée régulièrement pour maintenir, en tout temps, un dégagement suffisant sous les bateaux, la problématique de chacun des dragages est alors constante et récurrente.

Cette récurrence des dragages justifie qu'un programme de dragage soit considéré pour une période donnée, tant pour le dragage que pour l'élimination des sédiments.



5 LOCALISATION DU PROJET

La Marina de Saurel est localisée sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, à l'est de l'embouchure de la rivière Richelieu et juste à la limite des municipalités de Sorel-Tracy et de Sainte-Anne-de-Sorel (voir figure 1). La Marina de Saurel comprend deux marinas (Marina Beaudry et Parc nautique). Le dragage sera effectué à l'entrée et à l'intérieur des deux marinas. Les figures 2 et 3 illustrent les zones de dragage.

Selon la teneur en contaminants dans les sédiments, il est prévu d'en disposer sur le lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Pierre-de-Sorel.

6 PROPRIÉTÉ DES TERRAINS

Le lit du fleuve Saint-Laurent est du domaine public. La Marina de Saurel est sise sur un terrain de propriété provinciale.

7 DESCRIPTION DU PROJET ET DE SES VARIANTES

Le projet consiste à draguer (drague à benne preneuse) les sédiments à l'entrée et à l'intérieur des deux marinas (voir les figures 2 et 3).

Cette zone sera draguée pour amener sa profondeur à 1,7 mètre de profondeur. Le volume total de sédiments qui devrait être dragué est de 4 040 m³ sur une superficie de 8 119 m².

Un programme de dragage d'entretien est à prévoir pour ces marinas.



Le projet sera réalisé principalement en milieu aquatique, soit le fleuve Saint-Laurent.

Le débit annuel moyen du fleuve est de 10 900 m³/s à l'entrée du lac Saint-Pierre et de 11 600 m³/s à sa sortie; les tributaires du lac provoquant une augmentation de 7% du débit fluvial. L'étiage le plus sévère prévaut en janvier et février tandis que les débits moyens mensuels les plus élevés sont mesurés en avril. À Sorel-Tracy, les hauteurs d'eau maximales moyennes sont mesurées en avril, soit 2,0 m de plus que le zéro des cartes bathymétriques qui à Sorel, correspond à 3,7 m au-dessus du plan de référence international des Grands-Lacs (IGLD 1955). C'est en septembre que les hauteurs d'eau minimales moyennes sont mesurées (0,6 m au-dessus du zéro).

En ce qui touche la qualité de l'eau, celle-ci est reconnue médiocre dans le secteur et présente une contamination marquée par les métaux lourds et les coliformes fécaux.

Le secteur qui sera dragué est exempt de végétation aquatique. En effet, la rive est fortement artificialisée (marina) limitant le développement d'herbiers.

Dans le même secteur, les études antérieures démontrent que l'habitat aquatique est peu propice à maintenir une population faunique intéressante compte tenu de l'artificialisation des rives et de la qualité de l'eau.

La zone à l'ouest du projet est essentiellement une zone d'activités portuaires pour le transbordement de marchandises en vrac (céréales et métaux).

À cause des activités portuaires et industrielles des environs, la chasse et la pêche ne sont pas des activités pratiquées dans la zone du projet.

Notons que la population locale et régionale est très impliquée dans toute activité qui pourrait toucher l'intégrité de l'écosystème du lac Saint-Pierre à proximité mais aussi dans tout dossier susceptible de créer un impact majeur sur l'activité économique régionale.



Les principaux impacts appréhendés par les activités de dragage :

- une modification temporaire de la qualité de l'eau en aval des aires de dragage par la remise en suspension de sédiments,
- la mise en disponibilité des contaminants contenus dans les sédiments,
- une modification de l'intégrité des habitats dans les aires draguées puisqu'il y aura prélèvements de sédiments,
- une modification de l'intégrité des milieux fauniques et floristiques principalement en aval des aires de dragage,
- la présence d'équipements de dragage influera sur la sécurité de la navigation de plaisance,
- une modification de l'intégrité des habitats fauniques pourrait altérer les activités de pêche sportive et commerciale en aval des aires de dragage,
- la présence d'équipements de dragage pourra influencer sur les activités nautiques et les activités de contact avec l'eau pour la clientèle locale et récréo-touristique de passage.

Les principaux impacts appréhendés par le dépôt en milieu terrestre ou confiné en milieu aquatique :

- Le transport des sédiments en milieu urbain,
- La perception sociale du projet.



10 CALENDRIER DE RÉALISATION DU PROJET

Les travaux pourraient s'échelonner sur une période de deux à trois mois selon les moyens de dragages et de dispositions des sédiments.

11 PHASES ULTÉRIEURES ET PROJETS CONNEXES

Il n'y a aucun projet associé à ce programme de dragage d'entretien.

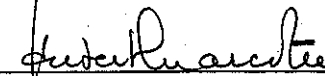
12 MODALITÉS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Il est prévu une consultation des riverains du projet, des divers intervenants locaux et régionaux, et de la population en général.

Je certifie que tous les renseignements mentionnés dans le présent avis de projet sont exacts au meilleur de ma connaissance.

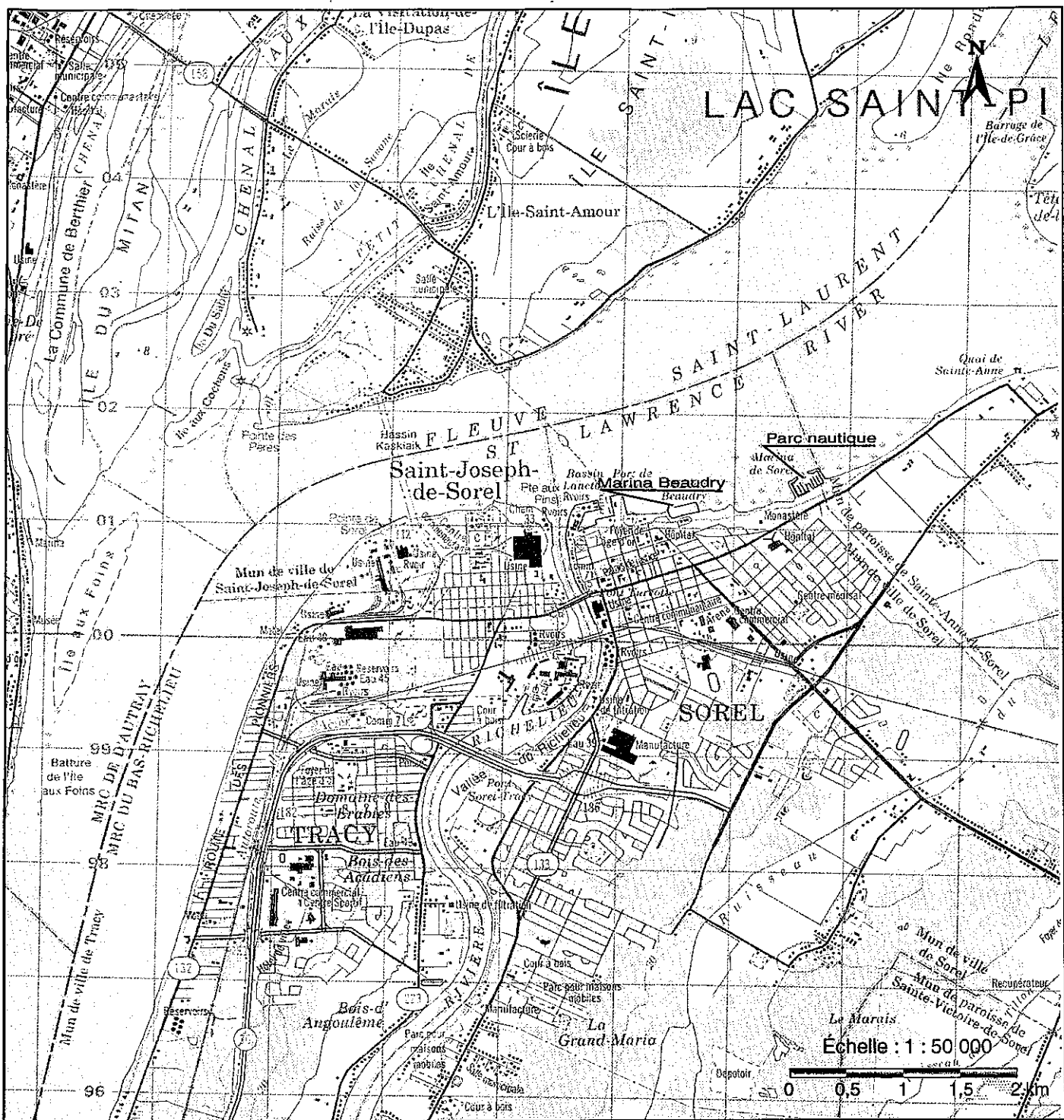
Signé le 25 octobre 2002

Par :



Hubert Marcotte, géographe, géomorphologue





Marina de Saurel Inc.

Projet

Dragage d'entretien de la Marina de Saurel

Figure 1

Carte de localisation

No Projet: 02-1015

Date: Octobre 2002

Marina de Saurel Inc.:

Marina Beaudry

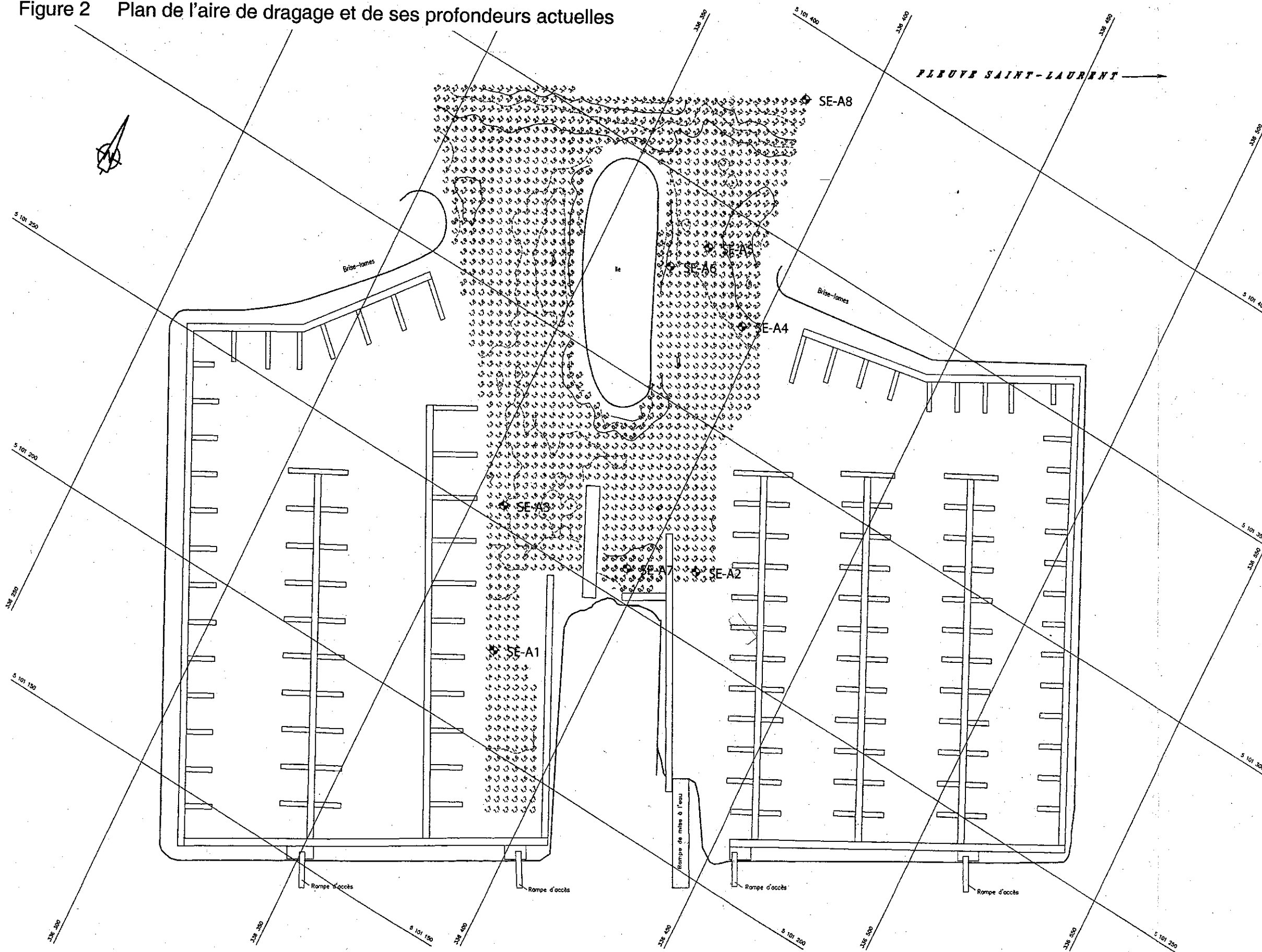
Parc nautique



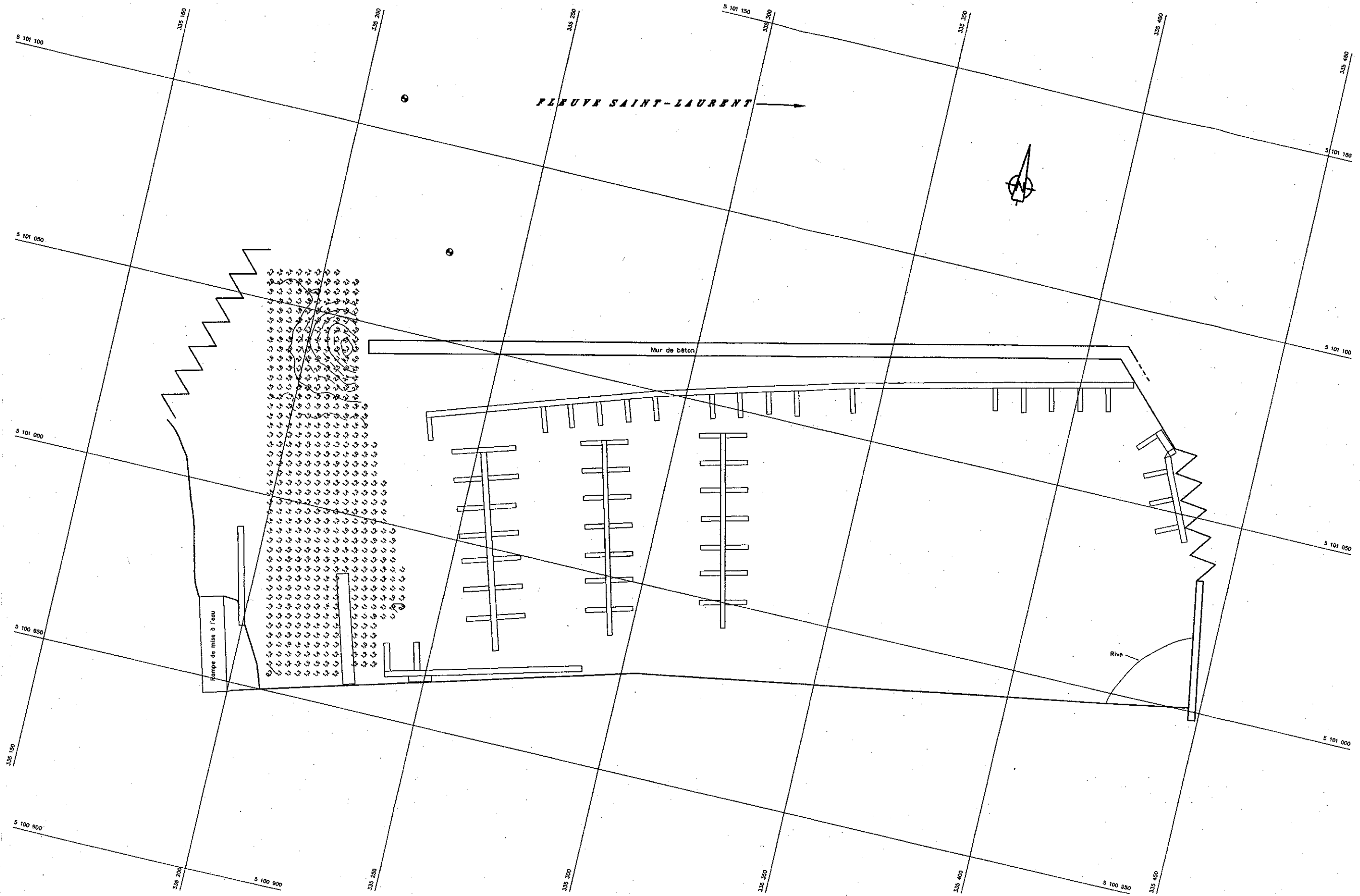
enviram
Groupe-consult

Cartographie : H. Marcotte
Conception : H. Marcotte

Figure 2 Plan de l'aire de dragage et de ses profondeurs actuelles



MISE À JOUR		
NOTES ET RÉFÉRENCES		
<p>Les profondeurs ont été obtenues à l'aide d'un échoumètre "NAVIROXCS MCS-18", d'une précision de 0,1 mètre et ajustée avec une plaque d'acier à une profondeur fixe.</p> <p>La position des profondeurs a été obtenue avec un système DGPS "Trimble Pathfinder" utilisé en mode différentiel et en temps réel.</p> <p>Datum horizontal: NAD83 Projection S.C.A.P.Q. fuseau 8</p> <p>Datum vertical: Zéro des cartes en se basant sur le marégraphe de Sorel, station 15930.</p> <p>Le plan de base provient de la bathymétrie de 1995.</p>		
LÉGENDE		
	Profondeurs en mètre 1,2 et moins.	
	Profondeurs en mètre entre 1,3 et 1,5.	
	Profondeurs en mètre entre 1,8 et 1,8.	
	Profondeurs en mètre entre 1,9 et 2,1.	
	Profondeurs en mètre 2,2 et plus.	
	Isobathes au mètre.	
	Isobathes au demi-mètre.	
Ce plan a été traité et conçu par ordinateur.		
CLIENT		
MARINA DE SAUREL INC		
PROJET		
BATHYMÉTRIE PARC NAUTIQUE DE SOREL		
SUJET		
PLAN DES PROFONDEURS		
ECHELLE	DATES DE SONDAGE	
1:500	19, 20 et 24 juillet 2002	
DESSINÉ	VÉRIFIÉ	
	<i>Normand Jumeau</i>	
RÉF.	PLAN NO	ÉMIS
02-040	02-0401	29 juillet 2002
Levé bathymétrique exécuté par:		
Ent. NORMAND JUMEAU inc.		
Saint-Nicolas (Québec)		



MISE À JOUR		
NOTES ET RÉFÉRENCES		
<p>Les profondeurs ont été obtenues à l'aide d'un échouleur "HAYTRONICS MCS-18", d'une précision de 0,1 mètre et ajustée avec une plaque d'acier à une profondeur fixe.</p> <p>La position des profondeurs a été obtenue avec un système DGPS "Trimble Pathfinder" utilisé en mode différentiel et en temps réel.</p> <p>Datum horizontal: NAD83 Projection S.Co.P.Q. fuseau 8</p> <p>Datum vertical: Zéro des cartes en se basant sur le marégraphe de Sorel, station 15930.</p> <p>Le plan de base provient de la bathymétrie de 1995.</p>		
LÉGENDE		
	Profondeurs en mètre 1,2 et moins.	
	Profondeurs en mètre entre 1,3 et 1,5.	
	Profondeurs en mètre entre 1,6 et 1,8.	
	Profondeurs en mètre entre 1,9 et 2,1.	
	Profondeurs en mètre 2,2 et plus.	
	Isocoteurs au mètre.	
	Isocoteurs au demi-mètre.	
Ce plan a été traité et conçu par ordinateur.		
CLIENT		
MARINA DE SAUREL INC		
PROJET		
BATHYMÉTRIE PARC NAUTIQUE FÉDÉRAL DE SOREL		
SUJET		
PLAN DES PROFONDEURS		
ÉCHELLE	DATES DE SONDAGE	
1:500	18, 20 et 24 juillet 2002	
DESSINÉ	VÉRIFIÉ	
	<i>Normand Juneau</i>	
REF.	PLAN NO	ÉMIS
02-040	02-0402	29 juillet 2002
Levé bathymétrique exécuté par: Ent. NORMAND JUNEAU inc. Saint-Nicolas (Québec)		